

## DECLARATION DU QUATRIEME SESSION DE HAUT NIVEAU SUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE TENUE À YAOUNDE, AU CAMEROUN, LE 23 JUILLET 2015

Distr. générale  
23 juillet 2015  
Français  
Original : anglais

### Déclaration de Yaoundé sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique

Nous, Ministres et Chefs de Délégations chargés de la réduction des risques de catastrophes en Afrique, réunis à Yaoundé, au Cameroun, le 23 Juillet 2015 à l'occasion du Quatrième session de haut niveau sur la réduction des risques de catastrophes en parallèle à la Septième réunion du groupe de travail africain (élargi) sur la réduction des risques de catastrophe, 21-22 juillet 2015, Yaoundé, Cameroun;

Rappelant la décision du Conseil exécutif de l'Union africaine lors de sa 24<sup>ème</sup> session, en janvier 2015 [EX.CL/Dec.858 (XXVI)], demandant à la Commission de l'Union africaine de faciliter l'examen du Programme d'action élargi pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe en ligne avec le cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe;

Rappelant l'adoption du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 à la 3<sup>ème</sup> Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, 14-18 Mars 2015, Sendai, Japon et son approbation ultérieure par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-neuvième session [résolution A / 69 / L.67] ;

Par la présente :

1. *Approuvons* les recommandations sur le résultat de la septième réunion du Groupe de travail africain pour la réduction des risques de catastrophes;
2. *Demandons* à la Commission de l'union africaine de diriger et de coordonner l'alignement du Programme d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophes avec le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030, avec le soutien du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR);
3. *Invitons* les Etats membres et les Communautés économiques régionales de l'UA à mettre leurs stratégies, programmes et les actions en phase avec le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030;
4. *Lançons* un appel aux Etats pour inclure et intégrer la réduction des risques de catastrophe dans leurs politiques et programmes de développement économique au regard du fait que la réduction des risques est l'outil le plus important pour la résilience et le développement durable;
5. *Soulignons* la nécessité pour l'Union africaine de créer un mécanisme sur la réduction des risques de catastrophe, de haut niveau, traduisant la volonté politique du leadership de l'UA en charge du suivi;
6. *Recommandons* dans l'immédiat à titre transitoire, l'établissement d'un sous-comité du Comité technique spécialisé pour l'agriculture, l'économie rurale, l'eau et l'environnement dans l'Union africaine;
7. *Lançons à toutes les parties prenantes*, un appel pour une large diffusion du Cadre de Sendai, de la Stratégie africaine et du Programme d'action de la réduction des risques de catastrophe, au niveau national et régional;
8. *Reconnaissons* le soutien apporté par l'Union européenne dans le cadre de la coopération avec le Groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et lançons un appel à tous les partenaires de développement, à soutenir en priorité la mise en œuvre de la Stratégie régionale, sous régionale et nationale, de la réduction des risques de catastrophe;
9. *Proposons* la présente Déclaration aux organes politiques de l'Union africaine.